

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/12/2025

N° DC 2025-04-27

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 décembre à 9h00, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

MIS EN LIGNE LE**22 DEC. 2025****Date de convocation :** 05 décembre 2025**Nombre de membres :** en exercice : 118

Présents : 68 Pouvoirs : 5

Votants : 73 (dont 5 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Bernard AMEILBONNE (AIGUEPERSE) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS) ; Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Marc BEAUSOLEIL (SAINT ELOY LES MINES) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Monique BLOSSE (PONTGIBAUD) ; Michel BOILOT (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Daniel BONNAFOUX (SAINT GEORGES DE MONS) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ; Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) ; Florent BOURLON (POUZOL) ; Jérôme BOUYGUES (BLOT L'EGLISE) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Stéphane CANUTO (QUEUILLE) ; Jean-Patrick CAZAL (MOUREUILLE) ; Florian CHANET (MONTPENSIER) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Gérard COMBEAUD (SAINTE CHRISTINE) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Guillaume CRISPYN (CHAMPS) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Philippe DUDYSK (YOUX) ; Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Emmanuelle ESCAMEZ' (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Laëtitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Claude GRENAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Sabine MICHEL (LAPEYROUSE) ; Pascal MONTAGNE (MARCILLAT) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Michel PAQUET (SAINT AGOULIN) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Julien PERRIN (SAINT GEORGES DE MONS) ; Jean-François PORTE (MONTCEL) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE) ; Anne-Sophie RODRIGUES (CHAMPS) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Bruno RYCKEBUSCH (SAINT REMY DE BLOT) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES)

Absents ayant donné procuration :

Didier BOURNAT (Moureuil) ayant donné procuration à Jean Patrick CAZAL (Moureuil)
 Jean-Luc CHASTAGNAC (Saint Angel) ayant donné procuration à Simon ADDERLEY (Saint Angel)
 Etienne ONZON (Combronde) ayant donné procuration à Jean-Paul POUZADOUX (Combronde)
 Jean-Luc PORTE (Jozerand) ayant donné procuration à Marie-Françoise HUBERT (Jozerand)
 Jean-Luc TIXIER (Montpensier) ayant donné procuration à Luc CAILLOUX (Chapdes Beaufort)

Madame Sylvie DURANTEL a été élue secrétaire de séance.

**Objet : ACHAT DE LA PARCELLE ZV 14 SITUÉE SUR LA COMMUNE DE YOUX EN VUE
DU RENOUVELLEMENT DE LA STATION D'EPURATION DE YOUX BOURG**

Le Syndicat de Sioule et Morge réalise des travaux d'assainissement sur la commune de Youx, avec pour finalité le renouvellement de la station d'épuration de Youx bourg.

Le terrain ZV 14 situé route de Montjoie sur la commune de Youx, pourrait accueillir cet ouvrage. D'après le PLU de la commune de Youx, ce terrain est situé à cheval entre le zonage naturel (N) et la zone Uec (aménagement de biens publics – extension du cimetière). La commune de Youx serait également intéressée par l'acquisition d'une partie de cette parcelle pour l'extension de son cimetière.

La parcelle ZV 14 appartient à M. Bernard THEVENIN, Madame Hélène TREMAS et Monsieur Gérard THEVENIN, en indivision simple.

Un bornage a été effectué, le Syndicat de Sioule et Morge serait susceptible d'acquérir une surface de 11 905 m² située en zone N pour un prix de 12 828,35 € (la SAFER ayant préconisé que le prix d'indemnisation au m² des 3800 m² correspondant à la surface de la station d'épuration soit celui de la zone Uec, soit 2,80 € / m²).

La commune de Youx acquerrait conjointement une surface de 6 855 m² située en zone Uec pour un prix de 6 855 €.

En complément, conformément aux préconisations de la SAFER, l'indemnisation du locataire, M. URSAT, se ferait aux montants suivants :

- Syndicat de Sioule et Morge : 11 905 m² à 0,27 € / m² soit 3 214,35 €,
- Commune de Youx : 6 805 m² à 0,27 € / m² soit 1 837,35 €.

Il est donc proposé au Comité Syndical :

- D'autoriser le 1er Vice-Président à signer l'acte d'achat pour acquérir une surface de 11 905 m² sur la parcelle ZV 14 située sur la commune de Youx, moyennant un prix de 12 828,35 €,
- D'autoriser l'indemnisation du locataire aux conditions ci-dessus.

Ces propositions ont reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, lors de sa réunion du 4 décembre 2025.

LE COMITÉ SYNDICAL, après en avoir délibéré à l'unanimité (73 POUR, 0 CONTRE, 0 ABSTENTIONS) :

- AUTORISE le 1^{er} Vice-Président à signer l'acte d'achat pour acquérir une surface de 11 905 m² sur la parcelle ZV 14 située sur la commune de Youx, moyennant un prix de 12 828,35 €,
- AUTORISE l'indemnisation du locataire aux conditions ci-dessus (11 905 m² à 0,27 € / m² soit 3 214,35 €).

Fait et délibéré à Saint-Pardoux,
Le 13 décembre 2025

Le Président,
Luc CAILLOUX

